

PROJET DEPARTEMENTAL 2002-2005 des PEP 71

PREAMBULE

La vie de l'Association Départementale des PEP de Saône-et-Loire et les actions qu'elle mène obéissent aux principes et aux valeurs de référence du mouvement national des Pupilles de l'Enseignement Public et notamment :

❖ La laïcité :

Elle affirme que les hommes sont responsables du monde dans lequel ils vivent. Chacun doit assumer sa part de cette responsabilité sans s'en remettre à une quelconque force supérieure. La laïcité n'est pas incompatible avec les religions. Mais elle est incompatible avec tous les cléricatismes, au sens le plus large, qui entendent exercer un pouvoir sur la puissance publique. Elle est l'expression de la séparation des responsabilités de la famille, de l'Etat et de la société civile.

❖ La solidarité :

Elle affirme que tous les hommes sont égaux en droit et que la société doit œuvrer pour qu'ils le soient en fait. Le mouvement des PEP est, notamment au sein de l'école publique, l'expression militante de cette solidarité. Elle se manifeste par l'action répondant aux besoins durables ou ponctuels du jeune scolarisé, de sa famille, des adultes handicapés, des plus démunis.

❖ L'appartenance au mouvement éducatif complémentaire de l'enseignement public :

Les PEP, en lien constant avec le courant de l'éducation populaire, participent à la définition d'un système éducatif luttant réellement contre les inégalités et permettant la promotion d'une éducation démocratique au service de l'homme citoyen.

❖ Le rattachement pour la gestion de ses différents secteurs d'activité aux principes de l'économie sociale et solidaire :

❖ Le projet des PEP 71 est en plein accord avec les objectifs du projet national du mouvement PEP (2000-2005) :

- Développer l'éducation pour tous
- Combattre les inégalités
- Fournir une alternative à la « marchandisation » de l'éducation

SOMMAIRE

I) Domaines de compétence et d'intervention des PEP 71

- I.1 L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- I.2 Le secteur éducatif et pédagogique
- I.3 Les établissements et services sociaux et médico-sociaux

II) Grandes orientations des PEP 71 2002-2005

- II.1 Développer au sein d'une équipe renouvelée de nouvelles responsabilités
- II.2 Faire vivre notre association départementale en adaptant nos activités aux besoins d'éducation et de lutte contre les inégalités
- II.3 Améliorer notre gestion pour mieux servir nos valeurs

III) Moyens des PEP 71

- III.1 Le fonctionnement du siège
- III.2 Les personnels du siège

IV) Objectifs et actions des PEP 71 2002-2005

- IV.1 Le siège
- IV.2 Le conseil d'administration, le bureau, les commissions
- IV.3 L'accompagnement de l'enfant et de sa famille
- IV.4 Le secteur éducatif et pédagogique
- IV.5 Les établissements et services sociaux et médico-sociaux
- IV.6 La communication des PEP 71

DOMAINES DE COMPETENCE ET D'INTERVENTION DES PEP 71

I.1 L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT ET DE SA FAMILLE

SAPAD
CAISSE DE SECOURS
SEJOURS SANITAIRES
GARDERIES EDUCATIVES ET CLSH
LES ETABLISSEMENTS MEDICO-SOCIAUX

I.2 LE SECTEUR EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

LES CLASSES DE DECOUVERTE
LES VACANCES
LE LUDOBUS
LES EDITIONS MUSICALES

I.3 LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

CMPP-CAMSP-CROP :

Implantation principale : Chalon-sur-Saône.
Antennes CMPP : Chagny, Louhans
Antenne CAMSP : Mâcon
Antenne CROP : St Vallier

MECS :

Vaudebarrier
Foyer Besseige, accueil d'enfants de 4 à 12 ans

SESSAD :

Implantation principale : St Rémy
Antenne : Louhans

IME :

St Rémy
L'Orbize, institut pour jeunes artistes

CAT et ATL :

L'Atelier des PEP, pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes adultes en situation de handicap

- Virey-le-Grand :

CAT : restaurant, cuisine centrale, espaces verts, sous-traitance industrielle

ATL : accueil sur temps libéré

- Châtenoy-le-Royal :

CAT : horticulture, travaux extérieurs

II) GRANDES ORIENTATIONS DES PEP 71 2002-2005

Retenues lors des A.G. de 2001, 2002 et 2003, elles constituent la base même du projet :

II.1 DEVELOPPER AU SEIN D'UNE EQUIPE RENOUVELEE DE NOUVELLES RESPONSABILITES

- ❖ Professionnaliser et diversifier les compétences des équipes
- ❖ Définir les rôles et les postes
- ❖ Elargir la composition du C.A.

II.2 FAIRE VIVRE NOTRE ASSOCIATION DEPARTEMENTALE EN ADAPTANT NOS ACTIVITES AUX BESOINS D'EDUCATION ET DE LUTTE CONTRE LES INEGALITES

- ❖ Jouer pleinement notre rôle d'association complémentaire de l'école, chargée d'une mission de service public
- ❖ Accompagner l'enfant, le jeune, la parentalité et l'adulte dans tous nos domaines d'action
- ❖ Favoriser l'accès à la pleine citoyenneté de la personne en situation de handicap, en lui permettant de vivre au milieu des autres, dans un monde qui s'adapte à ses difficultés
- ❖ Affirmer le droit aux vacances

II.3 AMELIORER NOTRE GESTION POUR MIEUX SERVIR NOS VALEURS

- ❖ Poursuivre la modernisation du siège
- ❖ Améliorer le site WEB
- ❖ Coordonner la gestion financière
- ❖ Développer les relations démocratiques et sociales avec l'ensemble des salariés
- ❖ Créer un comité d'entreprise de l'association
- ❖ Développer la communication

II) MOYENS DES PEP 71

L'association départementale est composée d'un siège implanté à Mâcon. Garant du bon fonctionnement des établissements et des services relevant des compétences des PEP, il est le centre opérationnel vital de l'association. Il assure au niveau départemental l'administration, la gestion et la communication interne et externe de l'association.

L'association régie par ses statuts et son règlement intérieur est animée par le Président et les instances statutaires régulièrement réunies : Assemblée Générale, composée des adhérents à jour de leur cotisation, Conseil d'Administration, Bureau. Des commissions ad hoc ou groupes de travail peuvent être mis en place en tant que de besoin.

III.1 LE FONCTIONNEMENT DU SIEGE

LE PRESIDENT est élu par le C.A. Conformément aux statuts et à la législation en vigueur, il est responsable civilement et pénalement du fonctionnement de l'AD, de ses établissements et services. Il est l'employeur de l'ensemble des personnels de statut privé. Il rend compte au conseil d'administration et convoque les instances. Il agit en liaison avec le bureau et le directeur général.

LE DIRECTEUR GENERAL :

Permanent mis à disposition ou détaché par l'Education Nationale, il coordonne et met en œuvre les décisions de l'association. Il accomplit ses missions d'animation et d'administration en liaison permanente avec :

- ❖ Le Président de l'association départementale
- ❖ Les membres du Conseil d'Administration et du Bureau
- ❖ Les établissements et les services et leurs personnels
- ❖ Les partenaires de l'association, en particulier les partenaires principaux : L'E.N., la D.D.A.S.S., le Conseil Général, les collectivités locales...
- ❖ La Fédération Générale des P.E.P.
- ❖ Les correspondants de secteur
- ❖ Les adhérents

III. 2 LES PERSONNELS DU SIEGE

3 types de personnel collaborent avec le directeur général :

- 1) Des enseignants mis à disposition ou détachés par l'Education Nationale
- 2) Des personnels techniques
 - Une comptable
 - Une secrétaire
- 3) Une ou plusieurs personnes sous contrat aidé

Le siège dispose d'un véhicule polyvalent de service servant par ailleurs de « Ludobus ».

IV OBJECTIFS ET ACTIONS DES PEP 71 2002-2005

Présentés sous forme de fiches pour chaque domaine de compétence ainsi que pour le fonctionnement de l'AD, ils découlent des 3 grandes orientations retenues en II ci-dessus. Au terme du projet, une évaluation de chaque objectif et action sera effectuée.

IV. 1 LE SIEGE

OBJECTIFS	ACTIONS	PERSONNEL	EVALUATION	COUT
Optimiser l'utilisation des compétences du personnel	Etablir un catalogue des compétences ; mettre en exergue les compétences particulières	2 personnes désignées par le Dr Général	CV+ entretien individuel d'objectif Mise en place d'entretiens d'évaluation	
Préciser le profil des postes	Définir les postes	Personnes désignées par le Dr Général	Questionnaire d'analyse de poste	
Améliorer les conditions de travail	Poursuivre l'amélioration du confort et de l'ergonomie des postes de travail	Aide de la médecine du travail		Cotisation M.T. + achat de matériel
Améliorer la qualification du personnel	Mettre en place un plan de formation annuel	Formation réciproque+GRETA Fédération Nationale		Financé par Uniformation + financement ponctuel si nécessaire
Informatiser le ludobus	Réactualiser le catalogue Rédiger un cahier des charges Implanter le catalogue ludobus sur le site Web	Stagiaire BEATEP	Quantitative	
Restaurer le site Web	Définir un cahier des charges Utiliser le schéma national Intégrer les Ets PEP	Personnel du siège + un administrateur	Quantitative	
Mieux asseoir financièrement le siège de l'association	Rechercher des partenariats avec les entreprises privées Entamer une discussion avec la DDASS et le CG pour obtenir des frais de siège			

IV. 2 LE CONSEIL D'ADMINISTRATION, LE BUREAU, LES COMMISSIONS

OBJECTIFS	STRUCTURE OU PERSONNELS CONCERNES	ACTIONS
Professionaliser les équipes	Membres du C.A.	Constitution d'une commission de recrutement des personnels du siège et des établissements
Rédiger des contrats de travail	Directeur Général Président	Le président est l'employeur responsable civil et pénal : veiller à ce qu'aucune initiative ne soit prise sans son aval, y compris en présélection des candidatures aux postes du siège et des établissements
Elargir le C.A.	Elus, parents, représentants des usagers, professionnels divers	Inviter temporairement des personnes ayant une compétence particulière avec voix consultative
Défendre les principes et valeurs des PEP	Membres du C.A. et personnels divers Correspondants de secteur	Fournir des fiches pédagogiques aux enseignants abordant ces thèmes Engagement des membres du C.A., des personnels & des Correspondants de secteur à défendre les valeurs et principes du préambule Se référer aux textes de la Fédération
Assurer la confidentialité	Membres des commissions et participants invités aux débats	Promettre sur l'honneur de garder le secret sur les débats évoquant des dossiers individuels
Professionaliser le bureau	Membres du bureau Trésorier	Désigner un vice président responsable de l'animation par secteur : Accompagnement enfant/famille Séjours éducatifs, pédagogiques, vacances Ets, services, réseaux sanitaires, sociaux, médicaux Développer l'information et les compétences techniques du Trésorier en relation avec le nouveau décret budgétaire Participer à des actions de formation fédérales
Mieux impliquer les membres du C.A. dans la vie de l'association	Tous les membres du C.A.	Créer en tant que de besoin des commissions thématiques

IV.3 L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT ET DE LA FAMILLE

STRUCTURE	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION
<p style="text-align: center;">SAPAD Service d'Assistance Pédagogique à Domicile</p>	<p>Permettre la scolarisation des élèves malades ou accidentés</p> <p>Travailler dans le cadre de l'URAPEP à la création d'un SAPAD régional</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Assurer dans le cadre de l'Education Nationale la liaison entre l'équipe éducative, l'élève, la famille et le secteur médical ➤ Permettre l'intervention à domicile d'enseignants de l'éducation nationale 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Evaluation du travail scolaire ✓ Témoignage des familles ✓ Tenue des statistiques ✓ Suivi des partenariats
<p style="text-align: center;">CAISSE DE SECOURS</p>	<p>Venir ponctuellement en aide aux familles les plus démunies</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Attribuer des aides aux familles en contrôlant l'opportunité des demandes ➤ Développer le partenariat avec les CCAS des communes de Saône-et-Loire 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Nombre de dossiers ✓ Nature des demandes ✓ Analyse sociologique des demandes ✓ Montants attribués
<p style="text-align: center;">SEJOURS SANITAIRES</p>	<p>Favoriser l'accueil d'enfants présentant des troubles de santé associés</p>	<p>Etablir le dossier (Liaison avec les PEP 39, l'enfant, la famille et les organismes prestataires)</p>	<p>Bilan des prises en charge</p>
<p style="text-align: center;">GARDERIES EDUCATIVES ET CLSH</p>	<p>Accueil périscolaire d'enfants de maternelle et de primaire</p>	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Négocier les implantations ➤ Recruter le personnel et favoriser sa formation ➤ Veiller au respect des réglementations 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Taux de fréquentation par lieu d'accueil ✓ Suivi de l'organisation avec les intervenants ✓ Sondage auprès des familles
<p style="text-align: center;">LES ETABLISSEMENTS SOCIAUX ET MEDICO SOCIAUX</p>	<p>Contribuer à une éducation, par des interventions et un accompagnement de l'enfant, de l'adolescent, de l'adulte et de leur famille</p>	<p>Aider les Ets à favoriser l'intégration scolaire, professionnelle et sociale en associant les familles aux actions proposées</p>	<p>Evaluation propre à chaque établissement</p>

IV. 4 LE SECTEUR EDUCATIF ET PEDAGOGIQUE

STRUCTURE	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION
VACANCES LOISIRS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Favoriser les séjours individuels ou en famille ➤ Promouvoir la socialisation, l'épanouissement personnel, la créativité 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Participer à l'élaboration du catalogue régional ➤ Promouvoir les séjours auprès des familles ➤ Servir d'intermédiaire systématique entre les demandeurs et les prestataires de service 	<p>Contrôler la conformité de la prestation : questionnaires à choix multiples remis au retour des enfants</p>
CLASSES DE DECOUVERTE	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Aider à la réalisation de projets de classes de découverte (mer, montagne, classes linguistiques, artistiques, etc...) ➤ Favoriser l'ouverture vers « l'ailleurs et vers l'autre » ➤ Eduquer à la citoyenneté ➤ Compenser les inégalités sociales et culturelles 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Prospector auprès des propriétaires de structures ➤ Elaborer un catalogue départemental ➤ Participer à l'élaboration d'un catalogue régional ➤ Diffuser les catalogues auprès des écoles, des inspections départementales et des collectivités locales ➤ Accompagner les enseignants pour l'élaboration du projet pédagogique et pour le montage du dossier administratif (connaissance et respect de la réglementation) ➤ Accompagner les enseignants pendant leur séjour ➤ Participer à l'animation de leur projet et en assurer le suivi 	<p>Questionnaire d'évaluation en fin d'intervention</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ auprès des enseignants ✓ auprès des élèves <p>Recueil d'indices : déclarations spontanées, courriers</p>
LUDOBUS	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Affirmer la présence de l'association auprès des écoles et des associations périscolaires ➤ Moderniser et rationaliser les techniques de classement, de choix et de distribution de jeux éducatifs 	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Former le responsable du ludobus ➤ Faire l'inventaire des jeux ➤ Editer un nouveau catalogue papier ➤ Informatiser le classement et le catalogue de jeux 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Sondage après expérimentation des nouvelles techniques ✓ Statistiques sur les demandes de prêts

IV. 5 LES ETABLISSEMENTS ET SERVICES SOCIAUX ET MEDICO-SOCIAUX

ETABLISSEMENT OU SERVICE	OBJECTIFS	ACTIONS	EVALUATION
MECS Maison d'enfants à caractère social	Voir projet d'établissement	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Les Etablissements et services élaborent un projet soumis au C.A. ➤ La commission émanant du C.A. participe aux phases d'élaboration de ces projets ➤ En cas d'audit ou d'évaluations internes l'association est partie prenante et prend part aux travaux quand cela est opportun. ➤ L'association entérine les différents règlements et pièces prévus dans les textes ➤ La commission des Ets, composée des personnels de direction et du vice-président responsable du secteur se réunit une fois par trimestre ➤ La commission émanant du C.A. assure le recrutement et le suivi du personnel ➤ L'association est représentée au Conseil de la Vie Sociale ➤ L'association s'assure le partenariat d'autres associations œuvrant à la défense des handicapés ou d'organismes qui soutiennent, par le mécénat, la cause du handicap ➤ L'association travaille en étroite collaboration avec l'Education Nationale, pour les jeunes d'âge scolaire, dans le cadre de l'intégration et du droit à l'instruction et à l'éducation 	Le CA valide ces projets
CMPP Centre Médico-Psycho Pédagogique	Voir projet d'établissement		Le CA s'assure de la mise en œuvre des recommandations énoncées lors des restitutions finales
CAMSP Centre d'Action Médico Sociale Précoce	Voir projet d'établissement		Le président assiste ou se fait représenter au conseil de gestion
CROP Centre de Rééducation de l'Ouïe et de la Parole	Voir projet d'établissement		L'association est responsable du personnel
SESSAD Service d'Education Spéciale et de Soins A Domicile	Voir projet d'établissement		Mise en place du dossier salarié PEP Actions communes Documents communs
IME l'Orbize Institut Médico Educatif pour enfants et adolescents autistes	Voir projet d'établissement		Aide à la diffusion d'informations, à l'équipement
CAT Centre d'Aide par le Travail	Voir projet d'établissement		
ATL Accueil sur Temps Libéré	Voir projet d'établissement		

		<ul style="list-style-type: none"> ➤ Frais de siège : l'association négocie avec les organismes de contrôles financiers pour que les frais de siège soient pris en compte sur le budget de chaque Et. ou service ➤ Création d'un Comité d'Entreprise de l'association ➤ L'association donne délégation, par écrit, à ses directeurs notamment pour être les responsables budgétaires ➤ L'association encourage l'insertion des travailleurs handicapés dans le milieu ordinaire 	<p>Application de la réglementation (réf. à la loi)</p> <p>Adhésion au pôle d'insertion</p> <p>Application de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie</p>
--	--	---	--

PROJETS 2004-2005

CAMSP	Ouverture au 1 ^{er} septembre 2004	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Création d'une structure à Charnay les Mâcon et mise en place d'une antenne à Cluny 	Suivi des travaux et de la mise en route
CAMSP	A l'étude dans le cadre du schéma départemental	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Possible création d'une structure à l'ouest du département avec plusieurs antennes décentralisées 	Mise en place du projet
PÔLE REFERENT DE SOINS T.S.L.	A l'étude avec I.A, U.R. C.A.M. et C.C.M. pour ouverture 2005	Possible création d'un service diagnostic et soins des troubles des apprentissages	Etude du projet
ATELIER RELAIS	A l'étude avec IA et DDJS	Possible création d'un atelier relais à Chalon sur Saône	Etude du projet

IV. 6 La Communication des PEP 71

A l'interne : cette action transversale contribue à la cohérence entre tous les domaines d'activité de l'association.

A l'externe : elle assure la visibilité des principes et des valeurs de l'association à travers les actions ciblées.

Objectif: Faire connaître et reconnaître nos missions au service de la société

Pourquoi ?	Avec qui ?	Comment ?
Se faire connaître	Presse, correspondants de secteur, Ets scolaires, société civile, particuliers	<p><u>Principe général</u> : toute transmission de doc, de réponse particulière, d'invitation, toute rencontre, est accompagnée de plaquette, carte, chemise, affiche, respectant la charte graphique.</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ Solliciter des partenariats ✓ Collaborer avec la presse départementale ✓ Utiliser internet (courriel, Solid@ires)
Etre reconnu	Education Nationale, DDASS, Conseil Général, municipalités, Conseil Régional, Ets scolaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Participer aux dispositifs institutionnels ✓ Organiser des manifestations ponctuelles ✓ Envoyer Solidaires national et Solidaires 71 ✓ Envoyer un compte-rendu d'activité annuel
Faire progresser le nombre d'adhérents	Presse, correspondants de secteur, Ets scolaires, parents d'élèves, associations partenaires	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Constituer un fichier d'adhérents performant ✓ Envoyer des lettres de relance ✓ Communiquer avec les adhérents (envoi d'un bilan sommaire des actions, de Solidaires 71 et d'invitations) ✓ Réfléchir à un lancement de la campagne d'adhésion élèves hors période de rentrée ✓ Solliciter les adhésions adultes en année civile ✓ Suggérer à la fédération une campagne d'adhésion nationale dans la presse de nos partenaires
Développer les relations internes au mouvement PEP	URAPEP, FGADPEP	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Envoyer des documents d'activité ✓ Envoyer des C.R. de manifestations diverses ✓ Ecrire des articles pour Solidaires national ✓ Participer aux instances nationales

Objectif: Développer notre identité à partir de nos actions

Faire vivre la personne ou l'enfant handicapé au milieu des autres. Lutter contre l'exclusion	Ets scolaires 1 ^{er} et 2 nd degrés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Communiquer la réglementation en vigueur ✓ Fournir des fiches pédagogiques appropriées ✓ Faire connaître les expériences réussies
Participer à la formation pédagogique	Ets scolaires 1 ^{er} et 2 nd degrés, IUFM, IEN, directeurs	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Travailler à l'établissement d'un module pédagogique ✓ Obtenir des plages d'intervention pertinentes à l'IUFM et en animations pédagogiques
Eduquer à la citoyenneté et à la solidarité	Ets scolaires 1 ^{er} et 2 nd degrés	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Fournir des fiches pédagogiques enseignant/élève sur les valeurs PEP ✓ Sensibiliser aux campagnes nationales de solidarité ✓ Créer un prix départemental de la solidarité (envie d'agir)
Développer les relations démocratiques et sociales avec les salariés	Les Dr d'Ets PEP Les personnels toutes catégories	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Créer un comité d'entreprise ✓ Réunir la commission des Ets PEP 1 fois par trimestre ✓ Envoyer Solidaires national et Solidaires 71 ✓ Distribuer le livret du salarié
Développer le secteur international	FGADPEP, associations et organismes concernés (AJIRE)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Soutenir les classes linguistiques ✓ Favoriser les échanges internationaux